

« Peu de gens vont aux Caraïbes pour apprendre à connaître la population locale et sa culture. La curiosité ne dépasse pas toujours le désir de goûter le rhum des insulaires. » Cette phrase du navigateur et romancier suédois Björn Larsson énonce une réalité qui a la dent dure. Ce que l'on croit connaître des Caraïbes renvoie invariablement à leurs poncifs : du soleil, des plages de sable blanc, un cadre idyllique et, surtout, un espace géopolitique calme. Cet ensemble de stéréotypes est l'arbre qui cache la forêt, de sorte que la méconnaissance de cet espace et des intérêts qu'il représente est considérable. Ainsi, au lieu d'aller plus en avant sur la question du narcotrafic en mer des Caraïbes et le rôle-clé de la Marine nationale dans la lutte contre ce dernier, il convient de définir le cadre géographique, de survoler les problématiques maritimes et de se familiariser avec cette zone trop souvent négligée.



Mission de lutte contre le narcotrafic au large des Antilles.

L'équipage de la Frégate Anti-Aérienne Ventôse F 733 au quotidien au cours de la mission.

Crédit photo : Marine nationale.

La mer des Caraïbes ou mer des Antilles est une zone maritime enclavée entre l'Amérique centrale, l'Amérique du sud et l'archipel antillais. Du nord au sud, elle s'étend des grandes Antilles (Cuba, Haïti) aux pays d'Amérique du Sud (Colombie, Venezuela), et d'est en ouest, elle s'étale des petites Antilles, dont les Antilles françaises (Martinique, Guadeloupe, Saint-Vincent, Saint-Barthélemy), à l'Amérique centrale (Mexique, Guatemala, Honduras, Panama....). Elle communique également avec le golfe du Mexique au Nord, avec l'océan Pacifique via le canal de Panama, et l'océan Atlantique par le biais de l'arc antillais. D'est en ouest, elle s'étire sur près de 2 400 km et a une superficie de 2 750 000 km², jusqu'à 4 millions si on y ajoute le golfe du Mexique. Cette superficie à peu près équivalente à celle de la mer Méditerranée et le statut d'arrière-cours des États-Unis lui ont valu le surnom de « Méditerranée américaine. » Pour cause, les voies navigables qui la traversent comptent parmi les plus fréquentées du monde, notamment grâce au canal de Panama, aux relations marchandes entre l'Amérique du Nord et l'Amérique du Sud d'une part et entre l'Amérique du Sud et de l'Europe d'autre part. Au total, plus de 60 000 bâtiments transiteraient dans cette zone chaque année. Et ce n'est que le début : l'élargissement du canal de Panama en 2014, la création de nombreux « hubs » de transbordement, Cuba compris *, la dynamisation de la route transocéanique est-ouest et le glissement géoéconomique vers l'Asie mettent en place les conditions pour que les Caraïbes et la mer des Antilles acquièrent une importance majeure dans les prochaines années. Les défis que posent la surveillance et l'action de l'État en mer de cette zone géographique sont proportionnels à sa superficie.

Historiquement, les Caraïbes ont toujours été le creuset de trafics en tout genre, tant ceux issus de la piraterie ou de la flibusterie au 17^e siècle que de la traite négrière. De nos jours, la situation a certes changé, mais la mer des Antilles reste toujours un lieu propice aux activités illicites : la zone est ainsi sujette à la pêche illégale, à l'immigration clandestine, à la contrebande venue d'Asie du Sud-Est et à la piraterie. La découverte de champs d'hydrocarbures offshore, au Brésil et en Guyane française, ajoutera certainement un vernis énergétique aux problématiques maritimes endémiques. Néanmoins, c'est principalement le

transport maritime illicite de stupéfiants qui préoccupe par son ampleur et les dégâts qu'il cause. En effet, le « narcotrafic », selon l'expression désormais consacrée, affecte à tous les niveaux la sécurité des États et de leurs gouvernements, la stabilité de la zone géographique et les économies locales, régionales et mondiale. Le trafic de stupéfiants aux Caraïbes et en Amérique latine dépasse largement la question des échanges *stricto sensu*. L'interpénétration des économies licite et illicite, la corruption, les meurtres, la fracture sociale et la misère qui découlent de ce fléau sont autant de problèmes de sécurité intérieure et extérieure que l'on retrouve dans son sillage. En raison de la complexité et de l'ampleur de ces problèmes, nous conviendrons que cette étude se bornera à analyser, comprendre et mettre en lumière les problématiques liées aux flux maritimes issus du narcotrafic. Ces flux illicites maritimes en partance des Caraïbes ont deux destinations principales : l'Amérique du Nord et l'Europe, les deux plus gros marchés consommateurs de stupéfiants. Pour y acheminer leurs marchandises, les narcotrafiquants rivalisent d'ingéniosité, allant même jusqu'à utiliser des « sous-marins » qu'ils construisent par leurs propres moyens. Les intérêts français sont directement menacés par le trafic, que ce soit à l'échelle régionale (au niveau des départements d'outre-mer) ou à l'échelle des autoroutes de la drogue, par lesquelles les stupéfiants transitent jusqu'en Métropole. Consciente du danger que représente le trafic de drogue dans cet espace maritime, la France redouble d'efforts pour lui faire face, dans ses eaux territoriales comme en haute mer.

Confrontée à une menace protéiforme, souple et complexe, la Marine nationale s'organise avec les autres administrations en charge de l'action de l'État en mer et les marines de la zone dans le but de délivrer une réponse adaptée. Le défi qui leur est lancé est celui du contrôle et de la surveillance maritime face à un ennemi intelligent et technologiquement en avance par rapport aux acteurs non-étatiques classiques (terroristes, pirates...). Les contraintes auxquelles elles se confrontent sont une géographie ingrate, des États noyautés par la corruption et des moyens insuffisants au regard de la superficie à patrouiller.

Certes, ces problématiques ne sont pas nouvelles. Néanmoins, le contexte a changé et devient de plus en plus incertain. Multiplication des routes de la drogue, montée en puissance du marché européen, crise économique et donc crise des moyens, modernisation de la technologie ennemie, émergence de narco-États... A l'échelle mondiale, la géopolitique du narcotrafic se redessine. Les Caraïbes en sont un des foyers. Or, comme cette mutation passe également par la mer, la réponse de la France doit être livrée par le même canal. Celle-ci ne doit pas se contenter d'être figée, mais doit être évolutive et prospective. **Face à l'évolution des menaces et dans un contexte d'incertitude, comment repenser l'engagement de la Marine française contre le narcotrafic en mer des Caraïbes ?**

La présente étude se donne pour objectif de répondre à cette question en décrivant, en premier lieu l'état de la menace, en second lieu le cadre au sein duquel la Marine intervient, pour enfin s'interroger sur les nouvelles réponses qu'il faut trouver dans un contexte d'incertitude. En raison du caractère sensible du sujet, ces derniers points seront abordés avec toute la parcimonie et la réserve qu'il convient.

Aspirant Rio BRAY

* « *L'élargissement du port de Mariel projette Cuba dans l'après-embargo américain* », Le Monde, 22 février 2012.